

**Communiqué de presse**

14 décembre 2017

**Dernière séance pour le CESER Nouvelle-Aquitaine (2016-2017)**

**ACTUALITÉS**

*Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional s’est réuni en séance plénière le 14 décembre 2017. Il s’agissait de la dernière plénière du CESER, composé pour la période de transition, débutée en janvier 2016, par addition des membres des trois anciennes assemblées des ex Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes.*

Le CESER a rendu son avis sur un projet de budget de la collectivité pour 2018 réorganisé selon les priorités politiques régionales. Le changement d‘arborescence est la grande innovation de ce budget, pour plus de clarté et de lisibilité pour tous. En termes comptables, c’est la quasi stabilité des dépenses, un peu plus de 3 milliards d’euros, qui le caractérise. Le CESER a regretté une nouvelle fois les baisses de dotations financières de l’Etat, a constaté en parallèle une amélioration de l’épargne brute qui pourrait, selon lui, être utilisée pour des dépenses de fonctionnement assimilables à des investissements prioritaires, la formation professionnelle par exemple. Dans le même ordre d’idées, le contexte étant favorable, le CESER a suggéré une mobilisation de l’emprunt pour financer certains équipements exceptionnels. Le CESER s’est également prononcé sur un règlement d’intervention « littoral », sur la politique régionale de santé, sur la stratégie régionale en matière de biodiversité, sur les interventions en matière d’orientation et d’apprentissage… et de sa propre initiative a présenté un rapport d’évaluation sur les aides directes aux entreprises et une communication sur la situation des migrants mineurs non accompagnés.

En guise de passage de flambeau, le CESER a également livré son bilan de mandature. Pendant cette période de transition, les conseillers ont été « des éclaireurs », de la région en construction ; leur production en atteste : 20 rapports ou contributions, 80 avis, près de 250 auditions, une 20aine de présentations publiques dans les territoires… Au-delà des avis, le CESER a, de sa propre initiative, publié et valorisé plusieurs rapports sur l’habitat et le logement, sur la métropolisation, sur l’emploi et l’économie circulaire, sur la qualité des eaux littorales, sur l’intermodalité, sur les dynamiques associatives, sur les ports de commerce.

Au cours de ce mandat, le CESER s’est attaché à conserver son ancrage dans les territoires auquel il accordait d’autant plus d’importance que l’échelle du nouveau territoire régional rendait nécessaire une connaissance fine des enjeux parfois contradictoires qu’il convenait d’articuler. « Faire territoire(s) » est une problématique vaste et ambitieuse qu’a choisi d’aborder la Section veille et prospective du CESER. Pour cette fin de mandature, elle livre son récit de voyage en territoire(s) Nouvelle-Aquitaine à l’occasion d’une réunion publique le 21 décembre à Bordeaux.

En janvier 2018, un nouveau CESER, composé de 180 membres, s’installera pour une mandature de 6 ans. Il sera entièrement renouvelé avec une composition marquée par un rajeunissement des effectifs, une parité femmes-hommes, une meilleure représentation de l’économie sociale et solidaire…

*Vous trouverez l’intégralité des avis et le bilan du CESER Nouvelle-Aquitaine sur le site* [*ceser-nouvelle-aquitaine.fr*](http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/)

Pour plus d’informations

**contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr**